



POUR L'ABANDON DES POLITIQUES CONTRE LES RETRAITES !

Le PLFSS 2026 prévoyait pour les retraités-es :

- Une « année blanche » par le gel des pensions.
- La suppression de l'abattement fiscal de 10 %, remplacé par une déduction fixe de 2 000 €.
- Le blocage des barèmes, ce qui aurait augmenté à la fois l'impôt sur le revenu et la CSG. Certaines personnes devenant imposables et perdant des prestations sociales.
- Le gel de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) pour les plus démunis.
- La remise en cause partielle des ALD et le doublement du plafond des franchises médicales qui passeraient de 50 à 100 €, qui touchent en majorité les personnes âgées.

Autant de mesures dont les premières victimes sont les retraité·es à commencer par les plus fragiles. Le nombre de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse (ASPA) a augmenté (723 000 personnes en 2023). En dessous du seuil de pauvreté de 1216 € contre 1034,28 € pour l'ASPA.

Par nos mobilisations nous avons gagné le retrait de ces mesures mais la lutte continue

Nos organisations n'accepteront pas non plus les mesures envisagées par certains comme :

- De nouvelles exonérations de cotisations sociales ou l'instauration d'une TVA dite « sociale » !
- Des régressions des droits familiaux et conjugaux (pensions de réversion) dont 1/3 de femmes n'ont que cette pension pour vivre.
- Les inégalités femmes-hommes liées aux emplois féminisés dévalorisés et sous-payés et autres, sont aggravées à la retraite. Les pensions des femmes inférieures de 38 % à celle des hommes.

Sans jamais évoquer les 211 Mds d'aides aux entreprises sans contrepartie, les 100 Mds de dividendes record versés aux actionnaires en 2024, les gouvernements agitent le spectre du « déficit » de la Sécurité Sociale dont ils sont les premiers responsables par leurs choix politiques !

Nos organisations dénoncent ainsi tout projet qui vise à réduire le poids des cotisations sociales dans le financement de la Sécurité sociale, en opposition avec ses principes fondateurs. Elles rappellent enfin, l'exigence d'une loi de programmation et de financement du secteur de l'autonomie prévue dans la loi du 8 avril 2024 qui est aujourd'hui abandonnée, au mépris des votes du parlement !

**C'EST LE TRAVAIL
QU'IL FAUT SOIGNER !**



Nos organisations appellent l'ensemble des retraité·es à participer massivement aux manifestations organisées sur le territoire le 2 avril 2026 pour exiger :

- Un service de santé public permettant à toutes et tous de se soigner sans avoir à faire des choix.
- L'abandon du doublement des franchises médicales.
- Le maintien des droits familiaux et conjugaux, indispensables pour compenser en partie les inégalités entre pensions féminines et masculines.
- L'indexation des pensions à minima sur l'inflation au 1er janvier 2026.
- La revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10%.
- Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.

Toutes et tous ensemble, mobilisé·es le jeudi 2 avril 2026

Manifestation départementale à Grenoble à 14H

Rue Félix Poulat (tram A V. Hugo) ➡ Préfecture

Une délégation sera reçue par Mme la Préfète à 17H30 pour lui exposer nos revendications